

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 4

Artikel: Le Nord et l'action économique régionale
Autor: Gravier, Jean-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Nord et l'action économique régionale

PAR JEAN-FRANÇOIS GRAVIER

Nous sommes heureux de reproduire ici les grandes lignes de l'intéressant exposé que M. Jean-François Gravier a présenté lors de l'Assemblée générale de notre section de Lille, le 9 mars 1956.



Vous savez que dans les administrations parisiennes et, heureusement, ailleurs sont en gestation, ce qu'on appelle des programmes d'action régionale. M. Pflimlin, lors de son passage au Ministère de l'économie nationale et des finances, a estimé fort justement qu'on devait faire des programmes économiques, non seulement par branches d'activité, mais également par régions. En effet, il est évident que telle ou telle branche d'activité, tel ou tel secteur professionnel prend un visage différent, revêt une importance sociale différente suivant qu'il se situe dans tel ou tel contexte régional, c'est-à-dire humain.

En ce qui concerne la région du Nord elle peut être comprise, je crois, dans un sens assez large. M. le Préfet Benedetti sait mieux que personne, que son « igamie » s'étend jusqu'au département de l'Oise. C'est peut-être aller un peu loin. Néanmoins, si nous considérons l'influence économique de Lille, on peut dire que les trois départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme constituent un ensemble nettement caractérisé par le rayonnement de cette capitale régionale, par une forte densité humaine et par de très vieilles traditions industrielles. Permettez-moi, sur ce dernier point, une petite anecdote.

Il y a quelque temps, une revue m'a demandé d'établir une carte des capitales industrielles en France, en ne retenant que les moins connues. Exemples : Thiers, capitale de la coutellerie : trop connue. Iznore (Ain) : capitale de la balle de ping-pong : totalement inconnue, donc très intéressante.

Nous avons retenu, encore qu'elle soit assez réputée : Armentières, capitale du lin. Et nous avons découvert qu'on trouvait à Armentières la trace de cette industrie dès l'an 843, ce qui m'a permis d'indiquer que c'était probablement là la plus ancienne industrie française encore existante aujourd'hui.

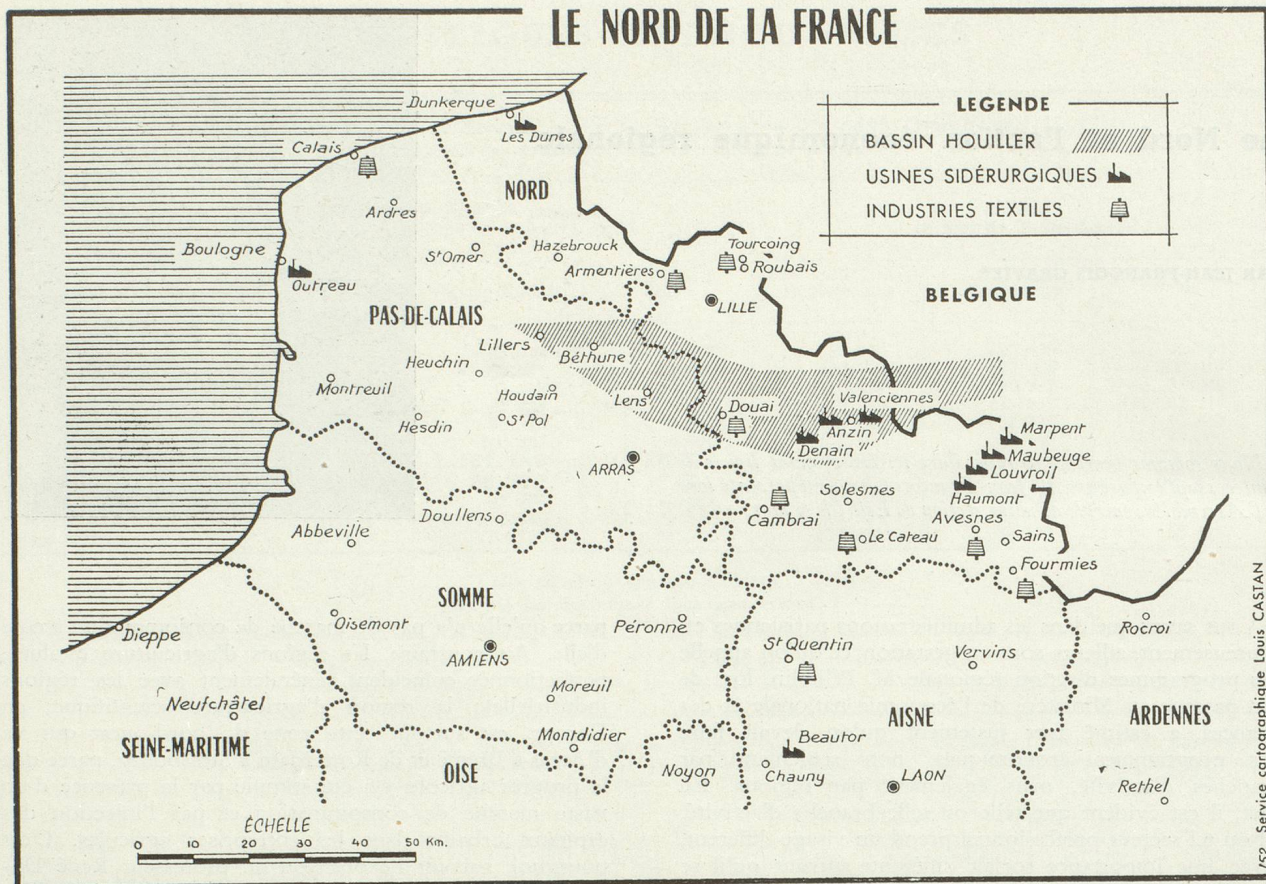
C'est en effet cette tradition industrielle millénaire qui caractérise votre région. C'est aussi une très vieille tradition d'agriculture perfectionnée. Car les deux vont ensemble. Quand, dans certains bureaux parisiens on dit : telle région est exclusivement industrielle et telle autre exclusivement agricole, je ne puis m'empêcher de dire : « Messieurs, vous parlez de choses que vous ne connaissez pas. Les régions purement agricoles sont en fait des régions arriérées où l'agriculture est pauvre

parce qu'elle n'a pas de marché de consommation à côté d'elle. Au contraire, les régions d'agriculture évoluée, perfectionnée, coïncident généralement avec les régions industrielles; la région d'agriculture scientifique, en Europe, est surtout cette zone du nord-ouest qui va d'Arras à Brème et de Rotterdam à Strasbourg, parce que le progrès agricole y a été stimulé par la présence d'un vaste marché de consommation et par l'injection des capitaux urbains dans les entreprises agricoles. C'est pourquoi, suivant l'expression du professeur René Dumart : « Le Nord est la perle de la France agricole. » C'est la région où l'on obtient en moyenne 39 quintaux de blé à l'hectare.

Dans ce pays de très hauts rendements, le progrès technique de l'agriculture se manifeste moins, désormais par une intensification de la production que par une augmentation de la productivité, donc par une certaine libération de main-d'œuvre et par le fait qu'un certain nombre de jeunes agriculteurs, ne pouvant trouver de ferme, cherchent à s'orienter ailleurs. Il y a là une première disponibilité de main-d'œuvre, qui se manifeste surtout dans les régions de forte densité agricole entre Lille et la mer.

Ensuite, nous savons que l'économie industrielle du Nord est fondée, essentiellement, depuis plus d'un siècle, sur le charbon et sur les textiles (vous voyez que je ne suis pas venu ici pour vous dire des choses neuves). Or ni l'une ni l'autre de ces industries ne paraissent capables d'absorber un surplus de main-d'œuvre. L'effectif des houillères, qui était de 135.000 en 1953, est actuellement descendu au-dessous de 130.000 et l'on prévoit qu'il sera réduit à 105.000 en 1970. Il y a eu notamment, vous le savez, des fermetures de puits dans l'ouest du bassin du Pas-de-Calais, qui est la zone d'extraction la plus difficile, et l'on a essayé de compenser ces fermetures de puits par des transferts volontaires de mineurs vers l'est du bassin. Ces transferts n'ont toutefois pas dépassé 4.000 unités depuis 1951. D'autre part, vous savez que le rôle du charbon dans le bilan énergétique mondial diminue proportionnellement et même parfois en valeur absolue. Les États-Unis ont doublé leur production industrielle depuis 1929, mais leur consommation de charbon a diminué, dans une proportion qui atteignait, en 1954, 25 %; la consommation s'est un peu relevée depuis, mais le charbon, qui représentait 66 % de l'énergie

LE NORD DE LA FRANCE



consommée aux États-Unis en 1929, est maintenant réduit à 33 %. Il en est ainsi partout et ce n'est évidemment pas l'apparition de l'énergie nucléaire qui améliorera la position du charbon. Il faut se dire qu'à long terme, après 1970 surtout, l'économie charbonnière sera menacée dans ses fondements mêmes.

Autre activités essentielle, plus importante encore que les houillères du point de vue de l'emploi, les textiles, qui emploient 145.000 personnes. Vous savez que, là aussi, il y a des contractions de débouchés dues à des phénomènes qui ne dépendent pas de nous : la part plus grande de certains textiles artificiels, le fait que l'Europe du XIX^e siècle, s'était équipée pour habiller le monde entier et qu'aujourd'hui les pays « sous-développés » montent leurs propres industries textiles.

Les renseignements recueillis indiquent que, dans une dizaine d'années et en mettant les choses au mieux, il faut compter sur une réduction probable de 10 % environ des effectifs du textile du Nord. Pourtant, votre industrie, avec le dynamisme habituel de ses chefs d'entreprise, s'est défendue beaucoup mieux que celle d'autres régions, comme à Saint-Quentin, Reims et la Normandie. S'il ne s'était pas trouvé des industries parisiennes à décentraliser vers ces vieux centres textiles, nous y aurions sans doute assisté à un véritable drame social.

Voilà donc deux secteurs très nettement majoritaires dans l'industrie du Nord et qui appellent de graves préoccupations, non compensées par les perspectives ouvertes à la sidérurgie de la Sambre ou à certaines industries mécaniques. Or, en face de cette dégradation lente de l'emploi, nous constatons une expansion démographique importante. Les évaluations de l'Institut national d'Études démographiques nous laissent prévoir

que dans quinze ans, en 1970, la population active masculine de la région du Nord aura augmenté d'environ 140.000 c'est-à-dire un peu plus de 10 %; la seule population active féminine augmentera d'environ 75.000, c'est-à-dire de 13 à 14 %. Le problème se pose ainsi de la façon suivante : ou bien l'on crée dans ces trois départements quelque 250.000 emplois non agricoles en quinze ans (220.000 résultant de l'excédent démographique, 15.000 de la contraction de textile et 25.000 de la contraction de l'emploi dans les houillères), ou bien l'on se résigne à ce que le courant d'émigration non seulement persiste, mais s'amplifie. Car, et c'est là une chose que vous ignorez peut-être, le Nord n'est pas une région d'attraction, mais une région d'émigration. Pour les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, la balance migratoire des vingt dernières années, avec les fluctuations dues à la guerre, etc., se traduit finalement par une émigration nette de 150.000 personnes. C'est-à-dire que, s'il était arrivé dans la région du Nord autant de personnes qu'il en est parti, la population serait actuellement plus nombreuse de 150.000 habitants. A quoi l'on peut ajouter un déficit dépassant 30.000 dans le département de la Somme (soit 7 % de la population d'avant-guerre, contre 5 % dans le Nord et le Pas-de-Calais). La population du Nord et du Pas-de-Calais est plus nombreuse qu'en 1936, mais la population de la Somme un peu moins nombreuse. Certes, on pourrait dire qu'il s'agit d'un essaimage normal, si précisément une grande partie de ces émigrants du Nord n'allait s'installer dans la région parisienne et aggraver cette congestion urbaine ruineuse pour la nation. 40 % des émigrés du Nord sont en effet dans la région parisienne, c'est-à-dire que la proportion est presque aussi élevée que celle des Bretons (46 % des

émigrés bretons sont établis dans la région parisienne).

Ainsi l'émigration importante qui continue à se manifester à partir de la région du Nord est d'autant plus regrettable que cette émigration alimente avant tout la capitale. En outre, si l'on ne crée pas les 250.000 emplois ci-dessus, nous risquons de voir émigrer les éléments jeunes, qui sont souvent les plus dynamiques, et de voir se creuser des vides inquiétants dans les zones charbonnières et textiles. Dès maintenant, un observateur un peu pessimiste et critique pourrait parler sans trop de paradoxe de la jeunesse de l'économie lorraine et du vieillissement de votre économie du Nord, fondée sur deux branches d'activités qui étaient pleines d'avenir au XIX^e siècle et qui ne le sont plus au milieu du XX^e siècle. Par conséquent, le problème est ici, suivant un mot qui a été trop utilisé, un problème de reconversion. Il s'agit de relayer les débouchés traditionnels : agriculture, houillères, textiles, par des débouchés nouveaux, en développant les activités favorisées par le progrès technique.

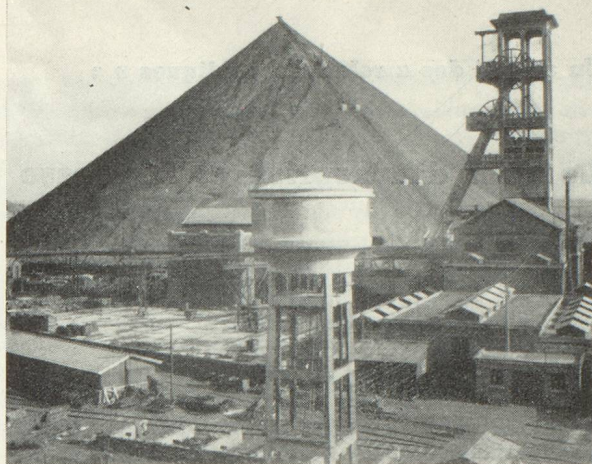
A l'intérieur de votre région, où faut-il implanter ces activités nouvelles? Je crois que vous serez d'accord avec moi pour penser que l'agglomération lilloise a atteint son point de saturation, d'autant plus évident que la motorisation individuelle constamment croissante aboutit à embouteiller progressivement les agglomérations trop denses. D'autre part, vous savez que dans une agglomération de cette taille les problèmes d'équipement des services publics arrivent très vite à se compliquer et que leur solution devient très coûteuse. Par conséquent, je crois que nous pouvons préconiser la reconversion de certaines usines textiles, mais non la construction d'usines nouvelles dans l'agglomération lilloise. Il faut au contraire encourager l'essaimage de ce centre industriel dynamique vers le reste de la région et, en particulier, vers le sud-ouest.

Car il est assez amusant de constater que le problème d'ensemble de l'économie française consiste à provoquer, comme aux États-Unis, une marche de l'industrie de la moitié nord-est vers la moitié sud-ouest, et que, dans la région du Nord, la même orientation géographique semble à conseiller. En effet, vous avez au sud-ouest et à l'ouest de Lille des régions agricoles à forte population, où se pose dès maintenant un problème de sous-emploi. Nous savons d'autre part que, dans la région de Saint-Omer, certaines industries traditionnelles sont en perte de vitesse et que, dans toute cette zone qui va jusqu'à Abbeville et, au sud, jusqu'à Amiens, le vide industriel provoque une émigration plus intense qu'ailleurs. Certes, il y a vers l'Est les problèmes de reconversion du Cambrésis et de la région de Fourmies, mais ces problèmes sont déjà en bonne voie de solution.

A ce propos, vous savez que trois zones de votre région ont bénéficié du décret du 20 janvier : les industries qui s'y installent ou s'y développent peuvent bénéficier de la prime spéciale d'équipement, subvention en capital pouvant atteindre jusqu'à 20 % de l'investissement total.

La première de ces zones est précisément la vallée de la Somme, entre Amiens et Abbeville, avec ses problèmes de crise textile et d'achèvement de la reconstruction. Déjà, deux firmes importantes ne sont installées à Amiens, sans préjudice de quelques affaires moyennes.

Les deux autres zones critiques sont la région textile de Fourmies-Avesnes et la zone ouest du bassin houiller, que nous évoquions tout à l'heure, c'est-à-dire Béthune-Bruyat et Lillers. Nous avons aussi deux affaires parisiennes qui se sont récemment décentralisées à Fourmies et à Sains-du-Nord.



Fosse Renard à Abscon.

Par contre, aucune entreprise de la capitale ne semble désireuse de s'installer dans le bassin houiller. Pourquoi? Parce que ces vieilles régions industrielles, ces pays noirs sont maintenant considérés un peu comme des pôles répulsifs. D'une part les cadres amenés de la région parisienne ou d'ailleurs estiment que ce n'est pas un séjour plaisant. D'autre part, à tort ou à raison, — souvent à tort — les industriels considèrent que le climat social n'est pas bon dans ces zones minières. Ainsi, le président d'une industrie extrêmement évoluée me disait : les charbonnages m'offrent une participation au capital si j'installe quelque chose dans le bassin du Pas-de-Calais. Mais, même si on m'offrait 100 %, je n'irais pas. J'ai créé deux usines décentralisées : l'une est à Vendôme, l'autre est aux Andelys, c'est-à-dire dans la vallée du Loir et la vallée de la Seine, dans des zones jusqu'ici peu industrielles.

Dès lors, je crois qu'il appartiendra aux gens du Nord, qui connaissent mieux cette région que les Parisiens, qui savent le sérieux des fils de mineurs et de cette main-d'œuvre féminine qu'ils emploient déjà, je crois que ce sera aux gens du Nord de résoudre ce problème de la reconversion dans l'ouest du bassin houiller. Par contre, dans les autres régions, nous pourrions compter largement sur des décentralisations de la capitale. Et notamment, comme je vous le disais, dans ces régions de la Flandre, du Boulonnais et de la Picardie.

C'est précisément pour favoriser de telles opérations que l'on crée actuellement des sociétés de développement régional, formées à la fois par des banques d'affaires et avec des capitaux locaux. Naturellement le Nord n'a pas été le dernier à mettre en œuvre cette formule afin de résoudre un problème de l'emploi qui sera particulièrement aigu à partir de 1960.

Mais la condition du succès, et en même temps son couronnement, c'est la décentralisation administrative et, en première urgence, la décentralisation de la structure universitaire, la décentralisation de la recherche scientifique et technique.

Je crois que les industries parisiennes, les capitaux parisiens viendront d'autant plus volontiers investir dans la région du Nord que l'on y trouvera un instrument complet de recherche scientifique et technique. De très grosses possibilités s'ouvrent ainsi aux universités de province un peu importantes, comme l'est précisément celle de Lille. Votre équipement en laboratoires, en écoles d'ingénieurs afin que l'Université de Lille puisse avec Paris dans certaines branches en expansion, dont le développement industriel conditionne le plein emploi des jeunes générations du Nord, devra être constamment renforcé.